

se CHAUFFER au BOIS



OBSERVATOIRE
Bois bûche

Données 2017 . Édition 2019



ÉDITO

Bien que le bois de chauffage soit la première énergie renouvelable en France, les professionnels du bois bûche sont encore méconnus et nous disposons de très peu de données concernant ce marché, et son fonctionnement. Nous avons donc conduit des enquêtes sur tout le territoire Auvergne-Rhône-Alpes afin de mieux vous informer à travers cet observatoire. Ainsi, nous pouvons aujourd'hui affirmer l'importance socio-économique de la filière bois de chauffage en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle représente en effet 700 entreprises, près de 90 millions d'euros et 1 100 ETP.

Mais nous constatons également l'importance des défis à relever pour conforter la filière dans les années à venir : choix d'une récolte en phase avec le développement durable, préservation de la qualité de l'air, séchage du bois, transparence et modernisation des services au client... Ces challenges ne pourront être menés à bien que si la filière continue de se structurer, notamment entre l'amont et l'aval, pour défendre des bonnes pratiques et porter un message commun.

La marque France Bois Bûche, déclinée en Auvergne Bois Bûche et Rhône-Alpes Bois Bûche, est un outil majeur pour la structuration et la professionnalisation de l'amont. Fibois AuRA assure son développement en Auvergne-Rhône-Alpes et permet notamment aux professionnels locaux de s'investir sur la qualité de l'air et le lien avec les acteurs de l'aval (ramoneurs, vendeurs et fabricants d'appareils de chauffage au bois bûche...). Cette démarche de qualité permet également aux professionnels du bois de chauffage de participer à la dynamique de la filière forêt-bois régionale aux côtés des autres acteurs économiques. La réussite de la transition énergétique passe par le développement du chauffage au bois dans tous les secteurs (résidentiel, tertiaire, collectif et industriel) et cela ne pourra se faire sans le bois bûche et le granulé pour le résidentiel.

Jean Gilbert
Président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Cet observatoire a été réalisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes à partir d'enquêtes menées auprès des entreprises commercialisant du bois bûche, ou bois de chauffage, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le recueil des données a été réalisé par les partenaires suivants : Fibois 07-26, Fibois 38, Fibois 42, Fibois 73-74 ainsi que l'ALEC 01, Hespul, le SDE 03 et complété par un prestataire de service (JET EM Lyon) et Fibois AuRA.

Les données analysées dans ce document concernent l'année civile 2017.

/// Sommaire

| | |
|---|------|
| MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE | ■ 2 |
| CHIFFRES | ■ 4 |
| QUALITÉ DE L'AIR | ■ 8 |
| ÉVOLUTION DE LA FILIÈRE | ■ 9 |
| LISTING DES ENTREPRISES | ■ 10 |
| FRANCE BOIS BÛCHE | ■ 12 |
| CONSOMMATION | ■ 14 |
| COMMERCIALISATION | ■ 15 |
| FOCUS GRANULÉ | ■ 16 |
| RAPPEL SUR LE BOIS DÉCHIQUETÉ | ■ 18 |

Les volumes sont exprimés en stères de référence, unité la plus fréquemment utilisée par les professionnels du bois bûche, qui correspond à la quantité de bois sous forme de bûche de 1 m de long contenu dans un cube de 1 m de côté.

Les données d'humidité, quant à elles, sont exprimées en humidité sur bois brut. Pour les chiffres de la consommation, ils sont issus de plusieurs études et notamment de l'étude ADEME, Solagro, Biomasse Normandie, BVA, 2018. « Étude sur le chauffage domestique au bois : marchés et approvisionnement », qui est disponible en ligne sur : www.ademe.fr/mediatheque.

Les données sur la qualité de l'air et les émissions de particules fines sont quant à elles issues des travaux d'Atmo-AuRA et sont disponibles sur : atmo-auvergne-rhonealpes.fr.

Pour ce qui a trait au granulé (p. 16), les données proviennent directement de Propellet,

LIMITES CONSTATÉES

Malgré les nombreuses relances effectuées, seules 173 réponses ont pu être collectées auprès des 700 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit un taux de réponse de 25%.

Les chiffres de cet observatoire reposent donc sur une extrapolation par produit en croix des réponses de cet échantillon. Ainsi, il s'agit plus d'ordres de

i Afin de pallier les incertitudes liées à la multiplicité des unités utilisées par les différents acteurs, la table de conversion suivante a été appliquée :

1 stère = 0,63 m³ = 0,138 tep = 1,61 MWh

1 stère = 1 m³ empilé en 1 m = 0,8 m³ empilé en 50 cm = 0,7 m³ empilé en 33 cm = 0,6 m³ empilé en 25 cm

1 m³ = 1,6 stères

NOUS ENTENDONS PAR M³ DES M³ DE BOIS PLEINS.

© Abibois

l'association nationale de promotion du granulé de bois.

Enfin, les résultats concernant la plaquette (p. 18) sont issus de l'observatoire réalisé par Fibois AuRA (ex FIBRA) en 2017.

L'intégralité de ce document est en téléchargement gratuit dans la rubrique « Énergie » du site fibois-aura.org.

grandeur que de données exactes à prendre stricto-sensu.

Pour le département de la Savoie, seuls 2 professionnels ont répondu à l'enquête, de ce fait, les données ne peuvent pas être extrapolées sur ce département.

Par ailleurs, cette enquête a été menée uniquement auprès des professionnels déclarés comme

vendant du bois de chauffage (quel que soit le code NAF, aucun code n'étant attribué à cette activité).

Or, il est communément admis que ce circuit représente moins de la moitié des consommations de bois bûche du fait de l'importance des volumes autoconsommés, auto-approvisionnés voire vendus de manière illégale.

LES FOURNISSEURS DE BOIS BÛCHE

A LA FIN DE L'ANNÉE 2017, PLUS DE 700 ENTREPRISES AUVERHONALPINES COMMERCIALISENT DU BOIS BÛCHE, OU BOIS DE CHAUFFAGE, auprès des particuliers, des professionnels hors filière (pizzeria, boulangerie...) ou de négociants. Ces 700 entreprises représentent un chiffre d'affaires cumulé proche de 90 millions d'euros et 1 100 ETP*.

Il s'agit majoritairement d'entreprises unipersonnelles, multi-activités et, pour les 2/3 d'entre elles, ayant plus de 10 ans d'ancienneté. Pour moins de 30% de ces entreprises, leur seule et unique activité est la commercialisation de bois de chauffage. La plupart complète celle-ci par des travaux forestiers, de l'exploitation forestière, une activité de paysagiste ou de scierie. La complémentarité entre ces

métiers permet de pallier les faibles marges dégagées par la vente de bois de chauffage et d'être plus résistant à la saisonnalité ainsi qu'aux variations annuelles du volume de vente. De même, la vente de bois bûche permet à des entreprises de travaux forestiers de valoriser des bois qui n'auraient pas trouvé d'acquéreur par ailleurs. Cependant, on observe au fur et à mesure des années et en lien avec l'évolution de la clientèle et des méthodes de vente, que de plus en plus d'entreprises se spécialisent dans la vente de bois de chauffage, souvent complétée par du granulé ou des bûches compressées.

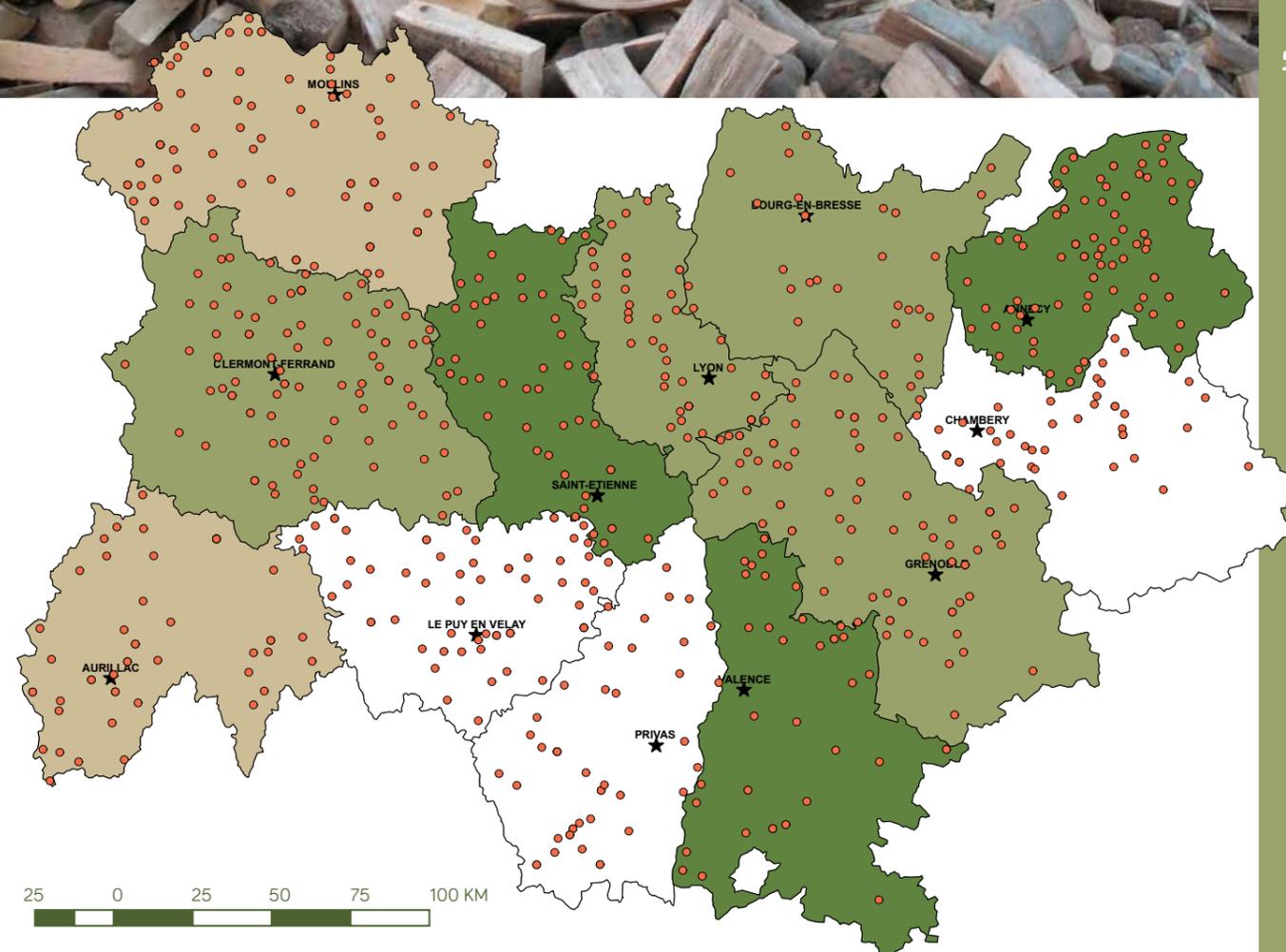
En effet, la clientèle de particuliers est de plus en plus demandeuse de services (notamment des nouveaux-conditionnements) et achètent des volumes de plus en plus petits

(logements mieux isolés, poêles plus performants), ce qui permet aux entreprises spécialisées de mettre en avant leur qualité de service.

Du fait de cette pluriactivité où la production de bois bûche reste souvent une activité secondaire de l'entreprise, il n'y a pas de code NAF spécifique à l'activité. Ainsi on retrouve des codes NAF liés aux entreprises de la filière bois, à celles faisant du commerce de détails de combustibles, aux paysagistes, voire d'autres codes très éloignés à première vue de l'activité réelle des entreprises. On recense plus de 50 codes NAF différents en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui est un problème majeur lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact économique ou le poids de la filière en termes d'emplois.

Plus de 50% des entreprises n'ont pas de salarié : le gérant est seul pour acheter le bois, le transformer, le vendre, le livrer et gérer l'ensemble des aspects administratifs et financiers de l'entreprise. Ainsi, il commercialise rarement plus de 2 000 stères. Son chiffre d'affaires s'en trouve limité comme sa capacité d'investissement (mécanisation, hangar, formation, sécurité...). Ce manque de disponibilité l'empêche aussi de participer à des démarches collectives (syndicat, certification, marque collective, coopératives d'employeur...). Ces entreprises sans salarié sont pour la plupart des entreprises en nom propre, des EURL...

*ETP : Emploi à Temps Plein



25 0 25 50 75 100 KM

Volume total commercialisé

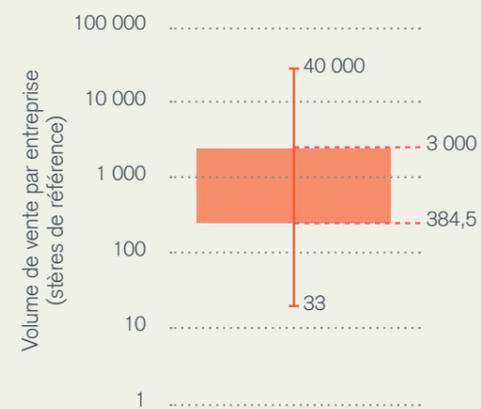


Entreprise commercialisant du bois de chauffage

Quelques chiffres :

- 700 entreprises
- 90 millions d'euros
- 1 100 ETP
- 1,4 millions de stères

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE VOLUME DE VENTES

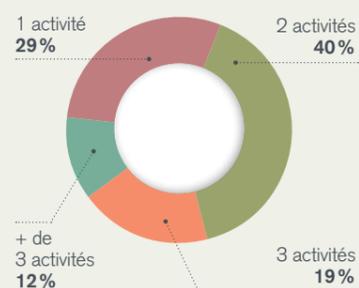


RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES

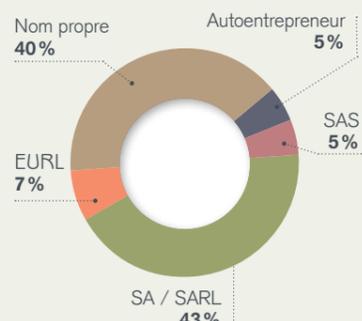


Exemple de lecture : 25% des entreprises commercialisent entre 33 et 384,5 stères, 50% commercialisent entre 384,5 et 3 000 stères et 25% commercialisent entre 3 000 et 40 000 stères.

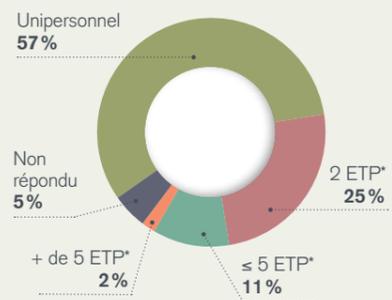
NOMBRE D'ACTIVITÉS PAR ENTREPRISE



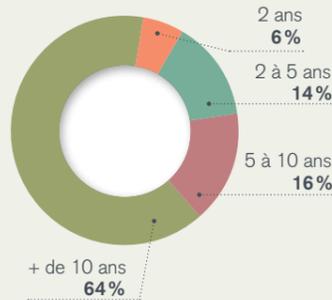
ENTREPRISES SELON LEUR STATUT



NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'ENTREPRISE



ÂGE DES ENTREPRISES



On observe que seules 25 % des entreprises commercialisent plus de 3000 stères pour un chiffre d'affaires annuel supérieur à 150 000 € sur l'activité bois bûche. Et moins de 10 % d'entre elles commercialisent plus de 5 000 stères pour un chiffre d'affaires supérieur à 300 000 €.

On constate également que 20 % des entreprises ont moins de 5 ans. Cela traduit un renouvellement

des acteurs de cette activité professionnelle, qui passe principalement par la création de nouvelles entreprises plutôt que par la reprise des entreprises existantes.

Selon les départements, le nombre d'entreprises varie du simple au double (de 40 à 80) alors que le volume moyen vendu oscille entre 900 stères en Ardèche à plus de 3 000 stères en Drôme.

APPROVISIONNEMENT EN BOIS

Autotal, en Auvergne-Rhône-Alpes, les entreprises commercialisent 1,4 million de stères, très majoritairement auprès des particuliers, mais aussi auprès des pizzerias et des boulangeries.

Les volumes de bois à transformer proviennent souvent d'une ressource locale : près de 50 % des entreprises s'approvisionnent exclusivement dans leur propre département ou dans les départements voisins. On note tout de même que plus de 20 %

des entreprises s'approvisionnent en Bourgogne-Franche-Comté et notamment dans les massifs du Jura et du Morvan. En effet, de nombreuses entreprises de cette région limitrophe proposent aux entreprises auvergnolaines des billons ou des fagots fendus de 1 m et cela représente des volumes importants. Ce sont principalement les entreprises commercialisant plus de 4 000 stères qui sollicitent cette ressource forestière voisine. Pour preuve, parmi les 25 entreprises



Combiné coupeur-fendeur

enquêtées commercialisant plus de 4 000 stères, 80 % d'entre elles s'approvisionnent, au moins en partie, en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'approvisionnement, 45 % des entreprises achètent, en partie, voire uniquement, des bois sur pied et les exploitent eux-mêmes.

Un tiers d'entre elles (mais 2/3 si l'on ne considère que les entreprises vendant plus de 4 000 stères), achète du bois en billon (2 ou 4 m) ou en grume et sont donc plus spécialisées dans la transformation et la vente de bois de chauffage.

Enfin, moins de 10 % des entreprises achètent directement un produit en bûche.

Fendeuse verticale



TRANSFORMATION

Pour transformer ce bois, les 2/3 des entreprises sont équipées d'un combiné coupeur-fendeur qui permet d'automatiser la production, d'augmenter fortement le rendement tout en diminuant la pénibilité du travail. Ce matériel facilite également la découpe à la bonne longueur des bois. Les combinés peuvent accepter des bois jusqu'à un diamètre de 80 cm (voire 1 m) pour les plus gros mais souvent autour de 40 à 50 cm et tolèrent assez mal les bois tordus. Ainsi, les producteurs de bois de chauffage veillent de plus en plus à être approvisionnés avec des bois calibrés et de qualité supérieure à ce qui pouvait être accepté jusqu'à présent. Les rebuts sont orientés vers la production de bois déchiqueté.

Le combiné nécessite cependant très souvent d'être utilisé sur une plateforme, en fixe, plutôt que directement en forêt comme peut l'être la fendeuse verticale. Il mène également à la production d'un volume plus important de déchets (sciure, écorces, éclats, butées...) qui sont très complexes à valoriser, l'entreprise devant parfois payer pour s'en débarrasser.

Il est à noter également qu'un tiers des entreprises ont annoncé vouloir investir dans les 3 ans pour renouveler ou acheter un nouveau matériel de transformation du bois.

Pour la production et le stockage, seules 57 entreprises parmi les 173 enquêtées (soit 33 %) disposent d'un hangar couvert. L'achat d'un terrain et la construction

d'un hangar sont souvent très complexes pour les producteurs de bois de chauffage. En effet, les faibles marges de l'activité rendent rapidement l'investissement trop coûteux pour être rentabilisé mais surtout, les collectivités locales freinent régulièrement les projets d'installations en zone d'activité ou en zone industrielle parce que le ratio surface/emploi direct est très faible et les constructions en zone naturelle ou agricole sont de plus en plus complexes du fait de la réglementation. Cela représente un frein important au développement d'une filière bois de chauffage de qualité car l'absence de hangar ne permet pas de garantir du bois sec et extra-sec toute l'année, le bois reprenant de l'humidité en hiver.

LE DÉVELOPPEMENT DU SÉCHAGE ARTIFICIEL

Afin de produire du bois extra-sec pour répondre à la demande des nouveaux appareils de plus en plus performants, limiter les émissions de particules fines et limiter les stocks de bois et donc la trésorerie et la surface de stockage, les producteurs de bois bûche commencent à sécher artificiellement leur production. Cela permet d'abaisser l'humidité du bois de 35-40 % à moins de 20 % en quelques semaines,

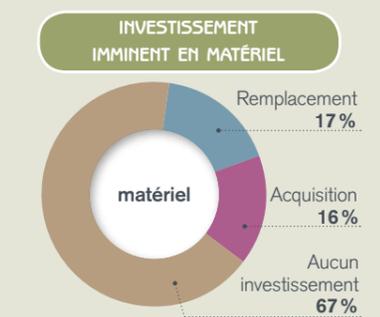
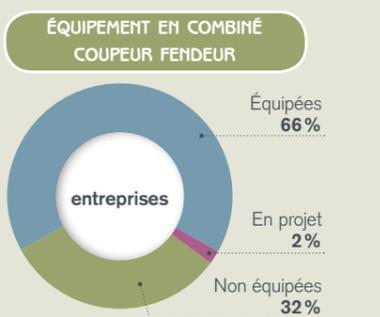
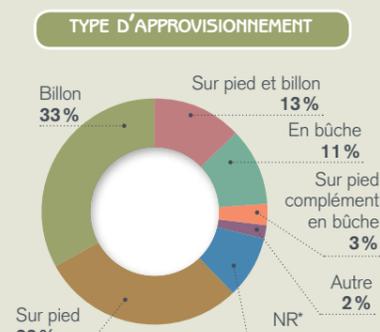
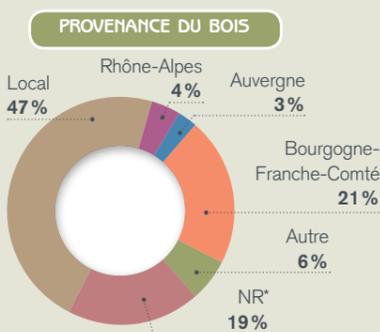
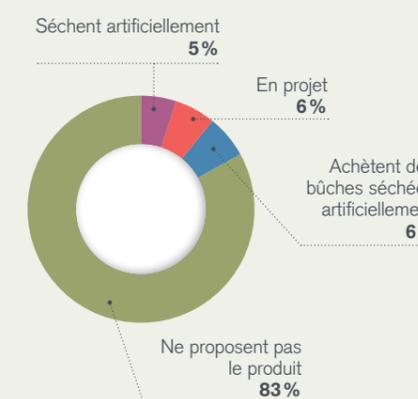
voire quelques jours. Ils font majoritairement appel à des technologies utilisant l'énergie solaire (serre ou panneaux solaires) ou thermique (bois énergie - fréquent), pompe à chaleur ou gaz - plus rare) voire sous-vide.

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, 9 entreprises sèchent artificiellement du bois bûche et plusieurs projets sont à l'étude. De plus, 6 % des entreprises enquêtées proposent des bûches séchées artificiellement qu'elles ont achetées à un revendeur. Le surcoût de ce type de séchage est estimé entre 5 et 15 €/stère selon le volume séché et la technologie. Cependant,

pour l'instant il est difficile de répercuter ce coût sur le client final malgré la baisse de consommation constatée par les utilisateurs, du fait du pouvoir calorifique plus important du bois extra-sec.



SÉCHAGE ARTIFICIEL (en % des entreprises)



LA QUALITÉ DE L'AIR, SUIVIE PAR LE CITEPA ET, EN RÉGION, PAR ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, A UN FORT IMPACT SUR LA SANTÉ.

Contrairement à ce que nous pouvons penser, la qualité de l'air s'améliore d'année en année depuis le début des mesures en 1990 et notamment ces 15 dernières années (- 60 % pour les PM2,5 depuis 1990). Cependant, des dépassements des seuils réglementaires de concentration en polluant imposés par l'Union Européenne ou du seuil préconisé par l'OMS restent observés chaque année lors de certaines journées. Selon les zones géographiques et les contextes, les principaux polluants en cause sont divers, il peut s'agir d'Oxyde d'Azote (NOx), d'Ozone (O₃), de Dioxyde de Soufre (SO₂), de particules en suspension (TPS) ou de particules fines (PM2,5).

Selon les zones géographiques et les contextes, les principaux

polluants en cause sont divers et la provenance des émissions de chaque polluant varie :

- **Les voitures et les poids lourds diesel** : 54 % des émissions de NOx ;
- **L'industrie** (pétrole, métallurgie, chimie, production d'électricité) : 63 % du SO₂ ;
- **Le résidentiel et notamment le chauffage au bois** : 63 % des PM2,5. Ainsi, la combustion du bois pour le chauffage peut causer l'émission de polluants sous forme de particules fines. Il s'agit en réalité de particules volantes d'une taille inférieure à 10 ou à 2,5 microns (PM10/PM2,5). Plus la particule est fine, plus elle pénètre loin dans le système respiratoire et plus elle est nocive. Ces particules sont dues à une combustion incomplète de la biomasse. **Plus la combustion est complète, moins il y a de particules fines émises.**

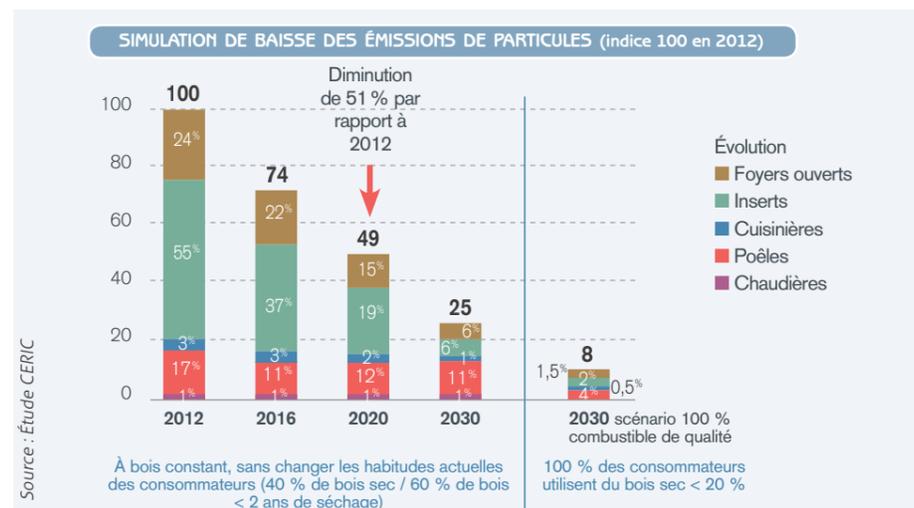
Afin d'abaisser l'émission de particules, il faut optimiser la combustion (et le rendement de l'appareil) grâce à :

- **Un appareil performant** et correctement dimensionné ;
- **Qui soit installé correctement ;**
- **Utilisé selon la notice** et allumé par le haut ;
- **Entretenu régulièrement ;**
- **Alimenté en bois de qualité.**

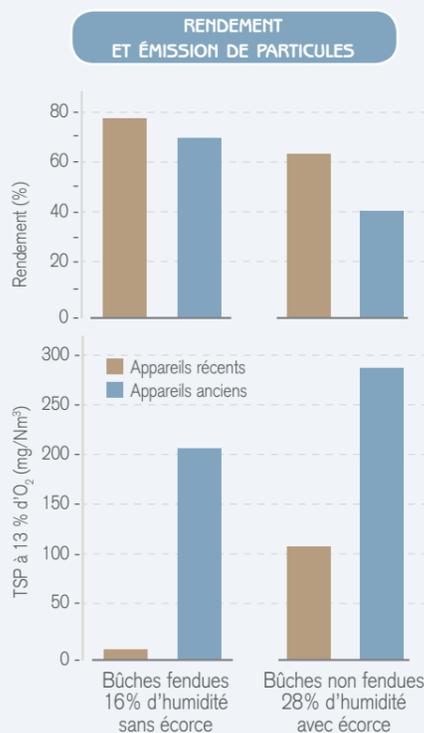
Les émissions de particules fines

sont très majoritairement dues à la combustion de bûches dans de mauvaises conditions : foyer ouvert ou appareil antérieur à 2002, appareil non entretenu, mal installé ou mal utilisé, bois humide (>20 % d'humidité) ou détérioré. Dans le cas d'un appareil Flamme Verte 7* alimenté en bois sec et calibré, bien utilisé et régulièrement entretenu, **les émissions sont déjà divisées jusqu'à un facteur 30** et les professionnels continuent d'améliorer leurs produits et leurs conseils. La modernisation des appareils au bois bûche et l'utilisation de bois sec mèneraient selon l'étude du CERIC à une division par 10 des émissions de particules fines. De même, en utilisant le parc matériel actuel, **ne brûler que du bois sec permettrait de diviser par 4 les émissions de particules fines.**

Ainsi, la modernisation du parc d'appareils de chauffage individuel au bois (et/ou la mise en place d'appareils au granulé) et l'amélioration des pratiques (qualité du combustible, techniques d'allumage et de maintien du feu...) peuvent permettre de réduire substantiellement les émissions de particules fines et d'améliorer la qualité de l'air. Ces améliorations sont nécessaires pour accroître la part du chauffage au bois, et ainsi réussir la transition énergétique.



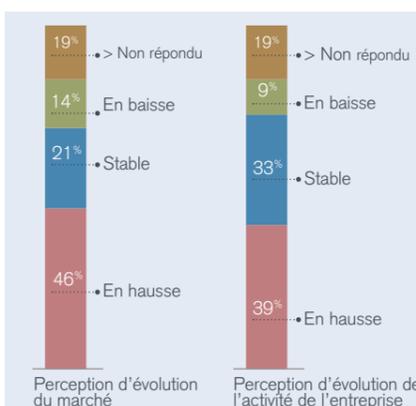
Source : Étude CERIC



Source : Étude CERIC

LA FILIÈRE BOIS BÛCHE FAIT AUJOURD'HUI FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

parmi lesquels, la qualité de l'air, la réduction des consommations individuelles, la demande de bois extra-sec, la nécessité de proposer de plus en plus de services pour répondre aux nouveaux modes de consommation, le développement de la filière granulé mais également



les nombreux autres circuits d'approvisionnement plus ou moins légaux. Face à ces défis, la filière doit se professionnaliser, investir, redorer son image et surtout se moderniser mais, malgré la volonté

fossiles et l'engagement des pouvoirs publics dans la transition énergétique. Cependant, selon les entreprises, la concurrence de la filière granulé pourrait limiter l'augmentation de celle du bois bûche.



Systèmes innovants de fendage



FORCES

Connu par le grand public
Coût attractif
Modernisation de la filière
Grand nombre de producteurs
Développement du séchage artificiel
Labels (Flamme Verte, FBB...)
Marché local
1^{ère} EnR thermique

Fonds Air Bois
Crédit Impôt Transition Énergétique (CITE)
Chèque énergie
Contribution Climat Énergie

OPPORTUNITÉS

FAIBLESSES

Marché dissimulé
Entreprises unipersonnelles et multi-activités
Peu de structuration
Peu de lien amont-aval
Manque de reconnaissance
Professionalisation naissante
Faible automatisation

Bas prix des énergies fossiles
Risque d'interdiction (qualité de l'air)
Réglementations nouvelles

MENACES

de certains, cela sera complexe sans l'appui des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Toutefois, les entreprises restent optimistes quant à l'évolution du marché puisque 46 % d'entre elles estiment que le marché sera à la hausse dans les années à venir et seulement 14 % l'imaginent en baisse. Les raisons avancées sont principalement le prix des énergies

Sur l'évolution de leur activité propre, les entreprises enquêtées sont plutôt optimistes puisque 39 % d'entre elles imaginent des ventes en hausse, 33 % une stabilité et seulement 9 % craignent une baisse d'activité. Les raisons invoquées par les entreprises optimistes sont majoritairement la qualité de services et de produits mise en place par l'entreprise, les nouveaux investissements et l'arrêt de l'activité de certains concurrents à proximité. Plusieurs entreprises affichent clairement la volonté de limiter leur développement et être satisfaites de leurs ventes actuelles.

Les principales préoccupations des entreprises sont les circuits de distribution dissimulés, le manque de main d'œuvre, le réchauffement climatique (hivers doux), la réglementation des coupes en forêt et le prix du carburant.



◆ : CERTIFICATIONS AUVERGNE BOIS BÛCHE et RHÔNE-ALPES BOIS BÛCHE
Seules les entreprises ayant répondu à l'enquête sont listées ici

| Certifié | Entreprise | Téléphone |
|----------|-------------------------------------|---|
| ◆ | B.B. ENERGY | 01710 THOIRY 07 87 73 13 03 |
| ◆ | BADIN BOIS | 01380 BÂGÉ-LA-VILLE 03 85 30 43 21 |
| | BESSON-GUINET JOËL | 01100 GROISSIAT 06 88 74 60 75 |
| ◆ | BOIS 2000 | 01100 MARTIGNAT 06 85 73 16 09 |
| ◆ | BOIS DU MORVAN | 01600 SAINT-DIDIER-DE-FORMANS 06 63 86 63 71 |
| ◆ | BUGEY BOIS ÉNERGIE | 01110 CHAMPDOR 04 74 36 76 31 |
| ◆ | CHALEARD BOIS PAYSAGE | 01160 PRIAY 06 89 25 13 23 |
| | COUPE ET VENTE DE BOIS À DOMICILE | 01260 VIRIEU-LE-PETIT 06 83 35 11 87 |
| | DEHIMAT GRÉGORY | 01200 BELLEGARDE/VALSERINE 06 89 63 56 38 |
| | GONNOT - MOREL | 01380 BÂGÉ-DOMMARTIN 06 12 21 52 03 |
| | GUILLET ALAIN | 01560 CURCIAT DONGALON 06 17 05 29 94 |
| | MILLET GILBERT/ MARYBOIS | 01120 MONTLUEL 06 08 86 18 11 |
| ◆ | PESENTI BRUNO | 01300 ARBOYS-EN-BUGEY 06 22 01 59 94 |
| | PIERRE BERROD | 01200 MONTANGES 04 50 56 93 36 |
| ◆ | SARL JACOB BOIS | 01300 BELLEY 06 23 45 85 38 |
| | TPJ PILLARD | 01200 CONFORT 06 13 42 18 21 |
| | AMBIANCES PAYSAGE | 03190 ESTIVAREILLES 04 43 01 52 16 |
| | ARMINGEAT CÉDRIC | 03150 BOUCÉ 06 67 51 69 74 |
| ◆ | BESSON GÉRARD | 03140 FLEURIEL 06 73 94 45 19 |
| | BOIS FRANÇAIS RÉGIONALE (BFR) | 03160 SAINT-PLAISIR 04 70 67 01 79 |
| | CANTAT DIDIER | 03470 PIERREFITTE/LOIRE 06 40 79 61 47 |
| | CLEMENT PAUL | 03210 AGONGES 06 45 26 91 30 |
| | DUHAMEL ALAIN | 03120 SAINT-PRIX 04 63 88 92 30 |
| | EMBALLAGE BOIS MANUTENTION | 03600 COMMENTRY 04 70 64 59 99 |
| | EURL FRECHET | 03350 CERILLY 06 10 23 81 25 |
| | KETREB GUYON BOIS SAS | 03000 MOULINS 06 29 37 08 15 |
| | LE BOIS DE CHARMES | 03800 CHARMES 06 15 91 51 98 |
| | MULTI - SERVICES | 03320 LURCY-LÉVIS 06 23 03 32 02 |
| | SARL LINDRON | 03390 MONTMARSAULT 04 70 07 37 81 |
| | ALAIZE ÉNERGIE BOIS | 07110 BEAUMONT 06 08 93 35 04 |
| | APEX BOIS SARL | 07360 ST-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX 04 75 29 76 09 |
| | BAIX BOIS | 07350 CRUAS 04 75 61 80 03 |
| | BOIS DE CHAUFFAGE CEYTE DOMINIQUE | 07200 ST-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON 04 75 93 73 95 |
| ◆ | LA BOUSCATERIE DU 07 | 07260 JOYEUSE 04 75 36 50 41 |
| | LA BÛCHE MONTILIENNE | 07560 LE ROUX 06 83 82 75 37 |
| | LA BÛCHERIE ARDÉCHOISE | 07200 ST-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON 04 75 36 76 75 |
| | RÉGIS VACHER | 07440 BOFFRES 06 33 64 55 03 |
| | SALLES MICHEL | 07570 DÉSAIGNES 09 64 42 57 84 |
| | SOCIÉTÉ DES ÉTS BROUAZIN | 07230 LABLACHÈRE 04 75 36 63 97 |
| | VINCENT JUNIQUE | 07340 FELINES 06 87 17 22 33 |
| | AMBLARD GILBERT | 15290 SAINT-SAURY 04 71 46 08 06 |
| ◆ | AUVERGNE BOIS CHAUFFAGE | 15310 TOURNEMIRE 07 70 73 13 92 |
| | BADAL JEAN-PAUL | 15200 MAURIAC 04 71 68 02 69 |
| | BOIS DE CHAUFFAGE DU PAYS DE SALERS | 15140 SAINTE-EULALIE 06 78 36 76 94 |
| | CÉDRIC BADUEL BOIS DE CHAUFFAGE | 15210 YDES 04 71 40 84 90 |
| | D'ALEXANDRY D'ORENGIANI OLIVIER | 15100 VABRES 04 71 60 33 76 |
| | DENISE FOURNIER - CANTAL BOIS | 15130 ARPAJON/CERE 04 71 49 42 51 |
| | ENTREPRISE PASCAL VECHAMBRE | 15240 ANTIGNAC 06 85 44 91 72 |
| | LES BÛCHES D'ANTHONY | 15300 DIENNE - |
| | MADER NICOLAS | 15290 LE ROUGET-PERS 06 80 52 10 01 |
| | SARL CANTAL BÛCHE | 15340 MOURJOU 06 80 38 23 61 |
| | SARL LOMBARD | 15100 VILLEDIEU 04 71 73 02 98 |
| | TRIDOT RICHARD | 15100 LES TERNES 04 71 73 08 97 |
| | AU CLAIR DU BOIS | 26700 PIERRELATTE 04 75 51 73 47 |
| | BARRAQUAND SAS | 26190 ST-LAURENT-EN-ROYANS 04 75 48 64 03 |
| ◆ | COTTENCIN JEAN | 26190 STE-EULALIE-EN-ROYANS 04 75 48 50 21 |

| Certifié | Entreprise | Téléphone |
|----------|--|--|
| | ETS J.C BOURGEAUD | 26450 CHAROLS 04 75 90 14 64 |
| | ETS PERROT JACQUES | 26190 ST-JEAN-EN-ROYANS 04 75 47 52 43 |
| | EURL AVI-RL | 26340 AUREL 04 75 21 70 12 |
| | GÉRALD LAROCHE | 26450 CHAROLS 06 65 42 28 88 |
| | J. BELLIER-BENISTAND BOIS DE CHAUFFAGE | 26420 ST-MARTIN-EN-VERCORS 04 75 48 18 37 |
| ◆ | MILAN MICKAËL | 26330 CHATEAUNEUF-DE-GALAURE 04 75 03 78 13 |
| | MILHOUD PHILIPPE | 26350 MONTCHENU 04 75 45 65 08 |
| | MONSIEUR ALAIN CHASTAN | 26770 LA ROCHE-SAINT-SECRET 04 75 53 53 73 |
| ◆ | PASCAL GOUYOU | 26410 MENGLON 04 75 21 59 33 |
| ◆ | SARL CHASTAN BOIS ÉNERGIE | 26220 MONTJOUX 04 75 46 36 37 |
| ◆ | SARL VALLET FRERES | 26210 LENS LESTANG 04 75 31 90 41 |
| | SAS TRANS APPROBOIS | 26300 BOURG-DE-PÉAGE 04 27 43 97 19 |
| | VIGNE FRÈRES manufacture de manches d'outils | 26600 GRANGES-LES-BEAUMONT 04 75 71 50 87 |
| | AGRIBOIS | 38210 LA RIVIÈRE 04 76 32 98 93 |
| ◆ | ALPES MULTI SERVICES SARL | 38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT 04 76 89 02 42 |
| | ARNAUD PATRICK | 38250 VILLARD-DE-LANS 04 76 95 16 81 |
| ◆ | BOIS DES ALPES SERVICES SARL | 38570 HURTIÈRES 04 76 45 89 83 |
| | BONSIGNORE JOSEPH | 38350 SAINT-HONORÉ 06 06 61 20 20 |
| | CASTOR BOIS | 38220 VIZILLE 06 81 40 71 33 |
| | CLAUDE REBOUD | 38590 ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS 04 76 93 56 52 |
| | CYRILLE RIVOIRE | 38090 VAULX MILIEU 06 82 05 71 09 |
| | DAUPHINÉ BOIS SERVICE | 38120 SAINT-ÉGRÈVE 06 13 01 62 21 |
| ◆ | DUSSAUGE DANIEL | 38690 LE GRAND-LEMPS 04 76 55 51 77 |
| | EMERY MOSCA | 38530 LA BUISSIÈRE 04 76 97 61 95 |
| | ENTREPRISE CONSTANTIN | 38200 LUZINAY 06 60 50 22 78 |
| | GENEVE FRÈRES | 38134 LA SURE-EN-CHARTREUSE 04 76 56 31 84 |
| | GRESIVAUDAN NATURE | 38660 LE TOUVET 06 83 16 91 81 |
| | JAMES VISENTIN | 38490 CHIMILIN 06 50 72 29 88 |
| | JEAN-MARC LOSANA | 38200 LUZINAY 04 74 57 00 43 |
| ◆ | LA BÛCHE MONTAGNARDE | 38250 CORRENCON-EN-VERCORS 06 43 61 57 19 |
| | MONTALIEU PAYSAGE | 38660 ST-VINCENT-DE-MERCUZE 06 17 73 34 89 |
| | PIOLLAT BOIS | 38260 SARDIEU 04 74 20 32 39 |
| | PLAUCHU JEAN-NOËL | 38330 MONTBONNOT-ST-MARTIN 06 01 99 08 65 |
| ◆ | ROLLANDBOIS | 38780 OYTIER SAINT-OBLAS 04 74 57 81 20 |
| ◆ | SARL CC JAY | 38700 LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE 04 76 88 82 63 |
| | SARL GUY PIROIRD ET FILS | 38200 VILLETTE-DE-VIENNE 04 74 57 98 23 |
| ◆ | SARL TRANSPORTS MORELLE | 38190 VILLARD-BONNOT 04 76 08 11 45 |
| | SCIERIE DU PLATEAU | 38530 SUSVILLE 04 76 81 34 65 |
| | SÉBASTIEN MILLIE | 38240 MEYLAN 06 47 83 63 24 |
| | TOP FORESTIER | 38440 ARTAS 06 46 60 77 39 |
| | XAVIER BŒUF SERVICES | 38190 SAINT-AGNÈS 04 76 68 46 71 |
| | BARTASSOT | 42120 PARIGNY 06 13 04 62 62 |
| | BOIS FACTORY 42 | 42440 NOIRÉTABLE 04 77 24 23 20 |
| | BOISDOM | 42290 SORBIERS |
| | CHAUFFE BOIS | 42130 ST-ÉTIENNE-LE-MOLARD 04 77 97 45 43 |
| ◆ | ESAT CRÉATION | 42510 BUSSIÈRES 04 77 27 69 61 |
| | GRANDIS PAYSAGE ET BOIS | 42660 JONZIEUX 06 23 33 77 22 |
| | LORNAGE | 42140 CHAZELLES/LYON 04 77 54 24 79 |
| | MJC BOIS | 42170 ST-JUST-SAINT-RAMBERT 06 04 53 93 71 |
| ◆ | ROCHE JEAN-LUC | 42130 ST-LAURENT-ROCHEFORT 06 18 74 86 54 |
| | STÈRE BOIS GRANULÉS | 42230 ROCHE-LA-MOLIÈRE 04 77 90 08 62 |
| ◆ | VACHER | 42220 BOURG-ARGENTAL 04 77 39 61 87 |
| | AVENIR BOIS DE CHAUFFAGE | 43350 SAINT-PAULIEN 04 71 08 10 58 |
| | BARRELON CHRISTIAN | 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY 04 71 61 05 00 |
| | BIEZ JEAN-FRANCOIS | 43800 ROSIÈRES 06 50 19 74 36 |
| | BRINGER GHISLAIN | 43370 BAINS 06 07 05 54 13 |

| Certifié | Entreprise | Téléphone |
|----------|---------------------------------------|--|
| | CEVENN'SERVICES | 43400 LE CHAMBON/LIGNON 04 71 56 44 42 |
| | EXBRAYAT GILLES | 43150 SAINT-MARTIN 04 71 03 54 04 |
| ◆ | FACY CHRISTIAN - FCL BOIS SAS | 43600 SAINTE-SIGOLÈNE 06 62 20 47 96 |
| | JMT BOIS DE CHAUFFAGE | 43700 COUBON 06 14 80 09 91 |
| | PEYRELON PIERRE | 43260 ST-PIERRE-EYNAC 06 33 16 75 85 |
| | PMCI | 43130 RETOURNAC 04 71 59 40 93 |
| ◆ | RACHER CHRISTOPHE | 43100 COHADE 06 81 24 00 01 |
| | SYLVENERGIE | 43350 SAINT-PAULIEN 04 71 02 54 42 |
| | AUVERGNE BOIS DES COMBRAILLES | 63460 ARTONNE 04 73 33 33 66 |
| | ÉNERGIE AURA LIVRADOIS FOREZ | 63250 CHABRELOCHE 06 59 23 16 01 |
| | F. DUPUY GARDEL (FDG MULTISERVICES) | 63310 BEAUMONT-LES-RANDAN 06 24 90 17 86 |
| ◆ | LAPORTE SÉBASTIEN - WOODDOME | 63112 BLANZAT 06 89 84 71 61 |
| | PSN GUILLAUMONT SAS | 63120 COURPIERE 04 73 51 09 75 |
| | ROMAIN DES BOIS | 63320 MONTAIGUT-LE-BLANC 06 60 71 12 24 |
| | SARL FORESTIER | 63350 JOZE 06 71 89 13 43 |
| ◆ | SARL HÉRITIER | 63600 ST-FERREOL-DES-COTES 06 86 58 97 11 |
| ◆ | SARL PINTO | 63640 ST-PIERRE-DES-CHAMPS 04 73 52 52 54 |
| ◆ | SARL SCIERIE MARCHEIX FILS | 63230 LA GOUTELLE 06 11 09 79 64 |
| | SAS LES 3 CHÈNES | 63780 QUEUILLE 04 73 86 93 50 |
| | VIGNAUD PERRIER | 63320 CHAMPEIX 06 73 42 57 12 |
| | AU BOIS ST-PIERRE | 69780 ST-PIERRE-DE-CHANDIEU 06 43 22 97 42 |
| | CB BOIS | 69210 ST-GERMAIN/L'ARBRESLES 04 74 01 51 85 |
| | ENTREPRISE BOUVERAT | 69700 GIVORS 04 72 49 07 26 |
| ◆ | ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ BOUCAUD | 69470 THEL 04 74 64 81 68 |
| | ÉTABLISSEMENTS PAUL PIRET | 69480 ANSE 06 07 40 66 97 |
| ◆ | FRANCK RECORBET | 69870 POULE-LES-ÉCHARMEAUX 07 71 89 64 03 |
| | GIRAUD SÉBASTIEN BOIS DE CHAUFFAGE | 69620 FRONTENAS 04 78 34 68 14 |
| | GRANULÉS BOIS BÛCHES | 69360 TERNAY 09 72 52 78 11 |
| | HACHE À BOIS | 69620 LETRA 06 42 87 57 29 |
| | JAILLET PHILIPPE | 69780 ST-PIERRE-DE-CHANDIEU 09 52 99 36 40 |
| | LA FLAMBÉE GIRAUD | 69430 ST-GEORGES-DE-RENEINS 04 37 55 34 77 |
| | LONGIN BERNARD | 69550 CUBLIZE 06 70 27 04 99 |
| ◆ | MDS | 69620 TERNAND 06 19 80 17 44 |
| ◆ | NOUVELLE LAMURIENNE BOIS | 69870 LAMURE/AZERGUE 04 74 02 05 99 |
| | ORLIÉNAS BOIS | 69530 ORLIENAS 07 81 16 50 00 |
| | RECORBET FILS | 69550 RONNO 04 74 89 33 76 |
| ◆ | ROSA BOIS | 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE 04 78 40 88 19 |
| | SCIERIE JUNET | 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POPEY 06 82 52 25 13 |
| | SERF SOCIÉTÉ NOUVELLE | 69400 GLEIZE 06 07 26 54 21 |
| | SG BOIS | 69870 CHAMBOST ALLIÈRES 04 74 60 17 37 |
| | THIERRY DESSERTENNE | 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE 04 72 22 08 76 |
| ◆ | FRANCK GALLAY | 73470 NOVALAISE 06 09 81 66 50 |
| | SAS FERRY LAURENT BOIS DE CHAUFFAGE | 73360 SAINT-CHRISTOPHE 06 04 03 63 78 |
| ◆ | AGRI BOIS SERVICE | 74100 VETRAZ MONTHOUX 06 16 29 22 44 |
| ◆ | BOIS DU COL | 74300 CHATILLON-SUR-CLUSES 06 09 85 47 14 |
| ◆ | BOIS ÉNERGIE 74 | 74330 LA BALME-DE-SILLINGY 06 60 87 46 60 |
| | BORGEAT LOIC | 74190 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS 06 60 22 87 63 |
| | CÉDRIC BEL | 74420 BOEGE 06 07 80 98 54 |
| ◆ | CP BOIS | 74380 CRANVES SALES 04 50 36 77 27 |
| | DEVANT JESSY | 74440 TANGINGES 06 84 18 31 21 |
| | IVANOFF JORIS | 74210 CHEVALINE 06 89 16 64 33 |
| ◆ | MP FOREST | 74940 ANNECY-LE-VIEUX 06 26 75 31 75 |
| ◆ | MUGNIER POLLET PÈRE ET FILS SARL | 74410 SAINT-EUSTACHE 06 08 54 23 48 |
| ◆ | RIVE NETTE ENVIRONNEMENT | 74300 SAINT-SIGISMOND 06 78 59 02 73 |
| | S.C.B.A. TRAVAUX FORESTIERS ET RURAUX | 74440 LA RIVIÈRE ENVERSE 06 83 35 11 87 |

PRÉSENTATION DE LA MARQUE



LANCÉES RESPECTIVEMENT EN 2011 ET 2016, LES MARQUES « AUVERGNE BOIS BÛCHE » ET « RHÔNE-ALPES BOIS BÛCHE » FONT PARTIE DU RÉSEAU NATIONAL « FRANCE BOIS BÛCHE : DES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI S'ENGAGENT® » qui regroupe actuellement 14 marques régionales et plus de 200 professionnels.

Créée à destination du consommateur, les marques regroupent des entreprises engagées dans une démarche de qualité de production du bois bûche, de transparence dans sa commercialisation et de reconnaissance du métier de producteur de bois bûche. **Ces 2 marques permettent aux professionnels membres de :**

- Valoriser les bois français,
- Soutenir le travail légal,
- Bénéficier de la stratégie nationale et régionale de communication (annuaire des entreprises adhérentes, relations presse, page Facebook...),
- Bénéficier de partenariats (avec le Syndicat des Énergies Renouvelables,

Flamme Verte, Qualibois, lemarche-dubois.com...),

- **Disposer d'outils commerciaux** (plaquettes de communication, fiches conseils, boîtes d'allumettes ou signalétiques à l'effigie de la marque, prêt de roll-up...),

- **Développer des partenariats** (entre adhérents, avec des constructeurs ou vendeurs d'appareils, des ramoneurs...),
- **Participer à des journées techniques** (séchage du bois, conditionnement... autres thématiques choisies par les entreprises) et profiter de visites d'accompagnement,

- **Intégrer un réseau reconnu soutenu par des partenaires publics** (Région, ADEME, DRAAF, collectivités...),

- **Entrer dans une démarche d'amélioration continue.**

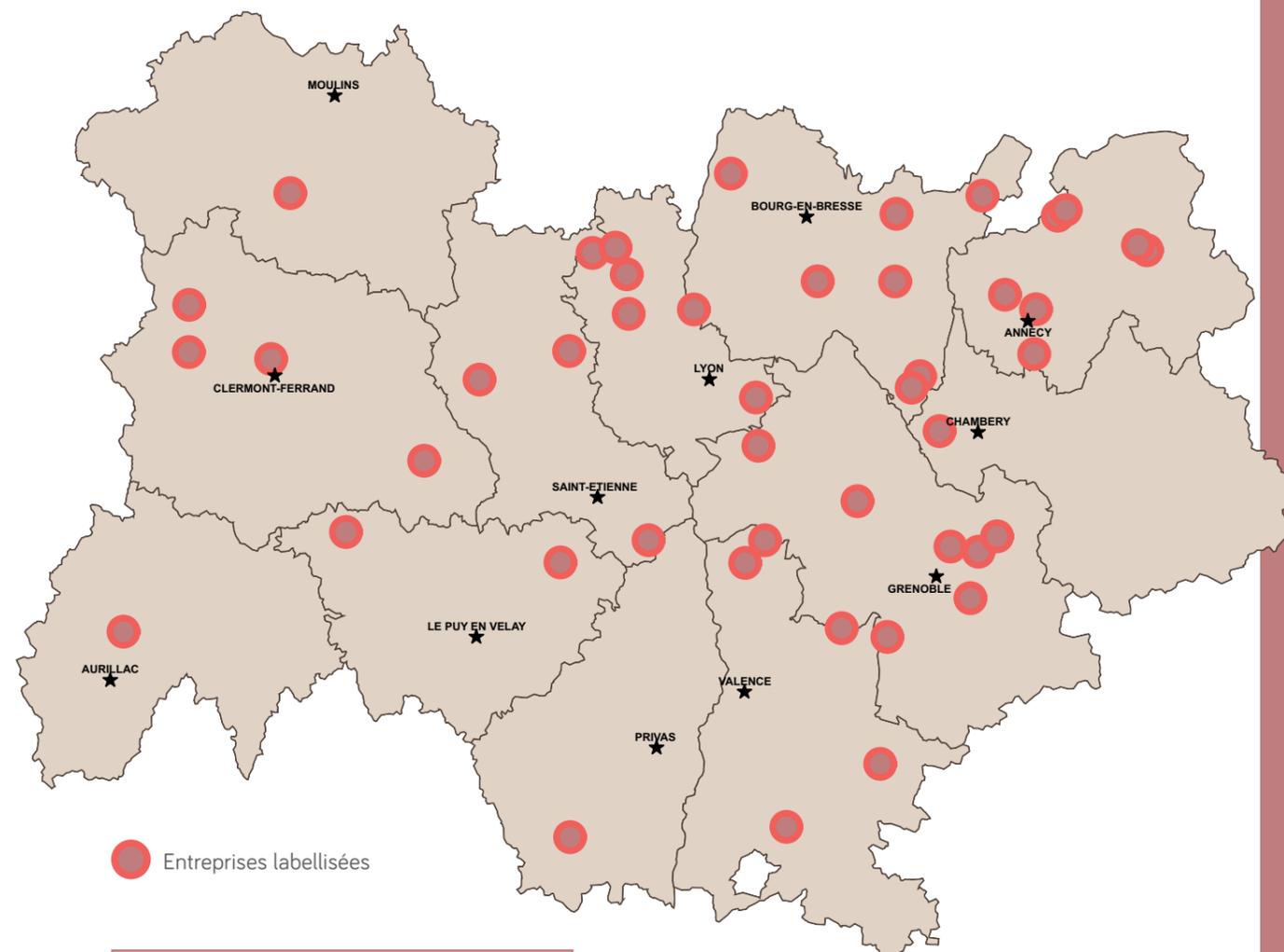
Pour le client, s'adresser à une entreprise membre lui assure :

- Une entreprise en règle et engagée dans une démarche de qualité,
- Des informations précises concernant le bois qu'il achète (essences, provenance, conditionnement, volume, longueur, humidité, etc.),

- Des conseils sur le stockage et l'utilisation du bois de chauffage,
- L'assurance d'un bois local.

Les exigences des marques Auvergne Bois Bûche et Rhône-Alpes Bois Bûche, décrites dans un cahier des charges, sont les suivantes :

- **Vente de feuillus uniquement,**
- **Édition d'une facture détaillée** reprenant l'ensemble des éléments de la vente et permettant au client la vérification,
- **Utilisation du m³ empilé** avec équivalence en stère pour que le client puisse remesurer,
- **Achat du bois dans un périmètre maximal de 200 km** autour de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Vérification annuelle des engagements liés à la marque,** échanges sur l'activité,
- **Apposition du logo de la marque** sur les documentations de l'entreprise,
- **Participation minimale à une réunion technique par an.**



● Entreprises labellisées

Quelques chiffres :

- 45 entreprises
- 8,6 % du volume commercialisé



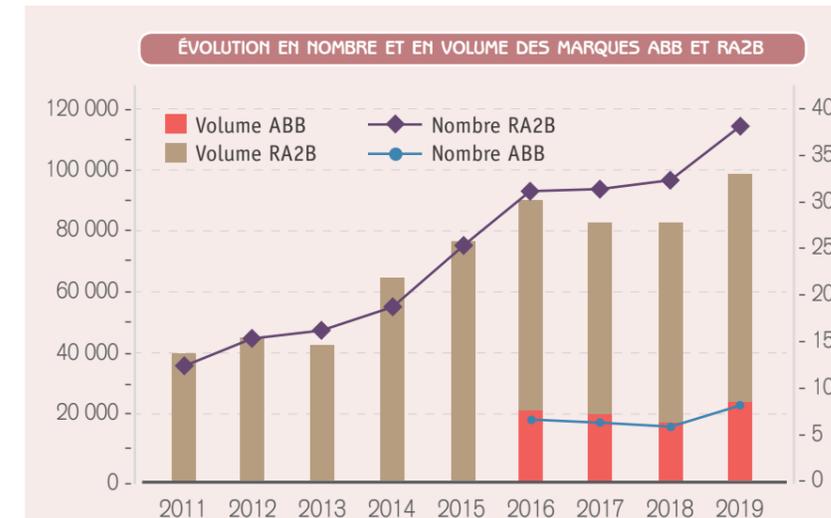
ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

DEPUIS SON LANCEMENT EN 2011, LA MARQUE RHÔNE-ALPES BOIS BÛCHE INTÉRESSE DE PLUS EN PLUS DE PROFESSIONNELS qui souhaitent se démarquer par la qualité de services mais aussi participer à un réseau de professionnels de plus en plus reconnu, notamment par les territoires mettant en place des politiques liées à la qualité de l'air (Fonds Air Bois, Prime Air

Bois...). **En Mai 2019, la marque rassemble 37 professionnels** soit près de 10% des entreprises du bois de chauffage réparties sur l'ensemble du territoire rhônalpin. **Auvergne Bois Bûche, lancée en 2016, rassemble 8 professionnels** et devrait se développer rapidement. Le volume vendu en 2018 par les membres actuels des 2 marques est de **120 000 stères soit 8,6 % du volume vendu par les professionnels.**

Deux autres démarches de qualité existent pour certifier la qualité de service ou de produit des professionnels du bois de chauffage, il s'agit d'ONF Energie bois (1 entreprise en AuRA), marque collective gérée par ONF Energie et NF bois de chauffage (1 entreprise en AuRA), certification « produit » gérée par le FCBA. France Bois Bûche, ONF Energie et le FCBA travaillent aujourd'hui collectivement à la

reconnaissance du métier de producteur de bois de chauffage au sein d'un groupe de travail animé par le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER). **Pour les appareils de chauffage au bois, une certification existe, il s'agit du Label Flamme Verte géré par le SER au niveau national.**



LA CONSOMMATION DE BOIS BÛCHE EST COMPLEXE À SUIVRE PRÉCISÉMENT PUISQUE BEAUCOUP DE VOLUMES CONSOMMÉS NE SONT PAS DÉCLARÉS

(autoconsommation, auto-approvisionnement...). En 2017 et 2018, plusieurs études ont été réalisées au niveau national et régional sur la base d'enquêtes téléphoniques. Ainsi, l'étude ADEME, Solagro, Biomasse Normandie, BVA, 2018 intitulée « Étude sur le chauffage domestique au bois : marchés et approvisionnement » estime qu'en 2017, **au niveau national, près de 37 millions de stères de bûches étaient consommés au global, soit 59 TWh (5,1 Mtep),** soit près de 23 millions de m³ de bois plein (bûches). Au niveau national, malgré la hausse du nombre de ménages se chauffant au bois bûche (de 5,9 à 6,1 millions de foyers), **le volume de bois bûche consommé est passé de 50 à 37 millions de stères (-26%) entre 1999 et 2017.** Cette diminution s'explique par la performance accrue des appareils, des hivers plus doux et une meilleure isolation des logements. Elle est également à mettre en perspective avec le développement du marché du granulé, l'année 2018 ayant vu pour la première fois les ventes d'appareils de chauffage au granulé

dépasser les ventes d'appareils de chauffage au bois bûche.

Toutefois, il est important de noter que, contrairement aux volumes consommés, **les volumes vendus par les professionnels ont augmenté,** augmentant de fait la part qu'ils représentent dans le volume global. Cela traduit une certaine professionnalisation du marché ; appuyé par les chiffres de l'affouage de l'ONF en Auvergne-Rhône-Alpes qui sont passés de 63000 m³ en 2012 (voire 74 600 m³ en 2013) à 48 300 m³ en 2017 (principalement en Isère et dans l'Ain).

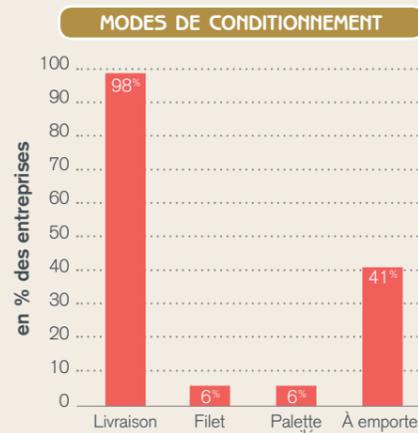
Cependant, en 2017, la part de bois bûche commercialisée par le circuit professionnel ne représente encore que 26 % (estimation ADEME selon les consommateurs enquêtés) à 31 % (1,4 million sur les 4,5 millions de stères) de la consommation totale. Il est donc possible d'accroître fortement les volumes vendus par le circuit professionnel, notamment en mettant en avant les démarches de qualité.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME estime que 746 000 ménages utilisent du bois bûche pour se chauffer soit une consommation globale de 4,5 millions de stères par an. Il s'agit de la 2^e énergie renouvelable consommée en région

après l'hydraulique. La consommation équivaut à une moyenne de 6,1 stères/ménage et par an soit une diminution moyenne de 30 % depuis 1999 (8,6 stères/ménage/an). **Le bois bûche, en Auvergne-Rhône-Alpes, est majoritairement consommé en chauffage principal (53,8%) dans des maisons individuelles en milieu péri-urbain (47,1%).** Les appareils sont essentiellement des inserts, des cheminées à foyer fermé ou des poêles à bûche. Les foyers ouverts représentent encore 10 % des installations. Par ailleurs, 34 % des appareils datent d'avant 2005, (soit peu performants émettant beaucoup de particules fines, et à faible rendement). Selon les chiffres d'Atmo AURA, 86,5 % des utilisateurs de chauffage au bois allument leur appareil le soir, tous les jours en hiver et 55,8 % tous les jours en mi-saison.

Les bûches consommées sont aujourd'hui majoritairement des bûches de 33 et 50 cm de feuillus durs. Il est cependant à déplorer l'utilisation encore importante de résineux (14,7%), spécifique à Auvergne-Rhône-Alpes, voire du bois de récupération (9,3 % selon Atmo AuRA).

EN 2017, LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES ENTREPRISES COMMERCIALISENT UNIQUEMENT LE BOIS EN VRAC mais progressivement d'autres modes de conditionnement sont proposés tels que le bois bûche empilé sur palette, le filet ou la vente à emporter.



Ces modes de vente répondent à une demande des clients qui ne souhaitent plus avoir à ranger leur bois et avoir des déchets importants. De plus, la vente par internet commence à se développer, notamment via les sites de vente en ligne lemarchedubois.com, boisdechauffage.net ou allobois.com mais aussi par le développement de sites commerciaux propres aux entreprises.

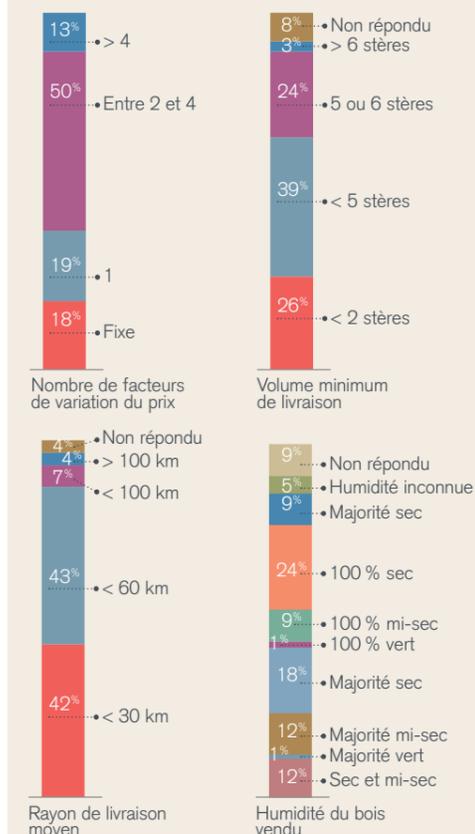
En parallèle, les entreprises mettent progressivement en place des grilles tarifaires plus complexes prenant en compte, bien sûr la longueur des bois et le volume commandé, mais aussi de

plus en plus, l'humidité du bois, le coût du transport, des périodes de promotion, ou des prestations supplémentaires (stockage...). Ainsi 13 % des entreprises tiennent compte de plus de 4 facteurs pour donner un prix au client.

De la même manière, les entreprises répondent à la demande du marché en livrant des quantités de plus en plus faibles. En effet, du fait de l'amélioration des performances des appareils, de l'isolation des maisons, du manque de place de stockage, des hivers doux ou de l'évolution des habitudes de consommation, de plus en plus de clients commandent moins de 5 stères de bois. Alors qu'elles ne l'acceptaient que rarement il y a 5 ans, aujourd'hui, 65 % des entreprises acceptent et sont en capacité de livrer moins de 5 stères et 26 % proposent même une livraison pour moins de 2 stères.

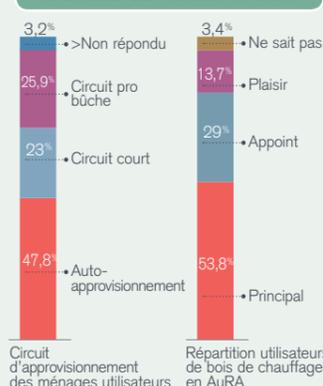
considérer que le bois de chauffage reste une énergie très locale.

STRATÉGIES DE COMMERCIALISATION (en % des entreprises)

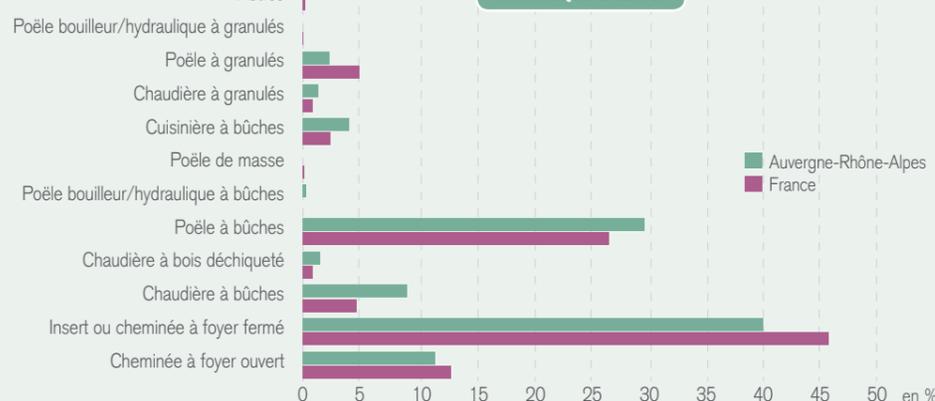


L'humidité du bois est un paramètre de plus en plus important dans la stratégie des entreprises. Plus de 60 % d'entre elles disposent d'un humidimètre, 5 % possèdent une étuve pour mesurer cette humidité. Il est à noter cependant que 5 % des entreprises déclarent ne pas connaître l'humidité du bois qu'elles livrent. Dans la pratique, 51 % des entreprises déclarent vendre une majorité de bois sec (<23 % d'humidité) voire extra-sec (<18 % d'humidité) alors que seules 2 % déclarent vendre majoritairement du bois vert (>35 % d'humidité). Au niveau des volumes vendus, selon les entreprises enquêtées, 2/3 du volume serait vendu comme sec ou extra-sec.

HABITUDE DE CONSOMMATION



PARC ÉQUIPEMENTS



L'ASSOCIATION DE PROMOTION DU GRANULÉ DE BOIS PROPELLET SUIT LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS DE GRANULÉS AU NIVEAU NATIONAL DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. DANS LE CADRE DE CET OBSERVATOIRE, PROPELLET MET À DISPOSITION LES RÉSULTATS RÉGIONAUX DE SON SUIVI.

Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2018, la production de granulés est estimée à 375 000 tonnes pour une consommation de 165 000 tonnes. Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région de production de granulés ex aequo avec la Nouvelle Aquitaine et loin devant Bourgogne-Franche-Comté.

La production d'Auvergne-Rhône-Alpes, issue de 15 entreprises, est majoritairement consommée en Auvergne-Rhône-Alpes mais également commercialisée vers les autres régions françaises et l'Italie.

Depuis 2012, les volumes de production des entreprises en présence ont augmenté grâce à la modernisation, à l'agrandissement des usines ainsi qu'à l'optimisation des process. L'ensemble de ces usines et les granulés qui y sont produits sont certifiés d'au moins une des 3 certifications équivalentes : ENplus, DINplus et NF.

La distribution de granulés se fait en sacs ou en vrac.

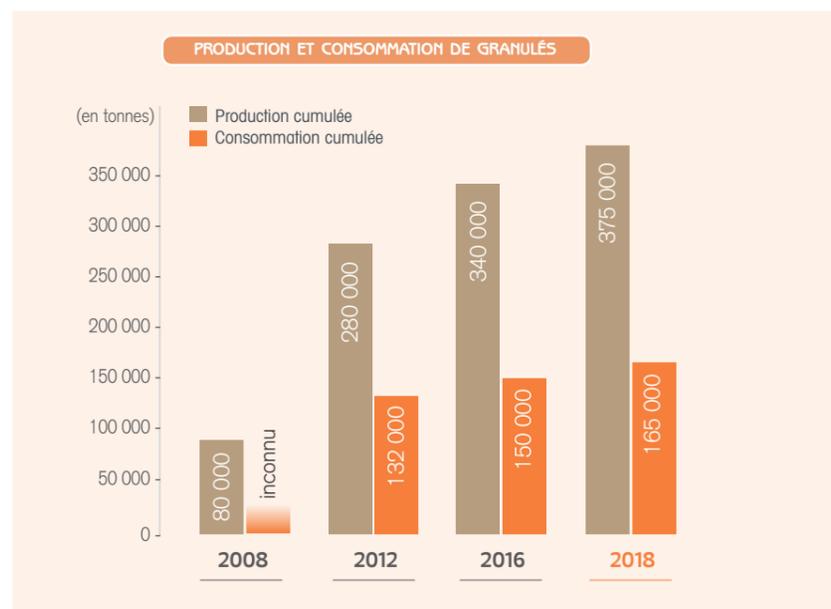
Les distributeurs de vrac équipés de camions-souffleurs couvrent l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes et distribuent majoritairement des granulés produits en région. Ils sont spécialisés dans la distribution d'énergie en général ou plus

particulièrement dans les combustibles bois et le granulé représente une part importante de leur chiffre d'affaires. Un professionnalisme et un service de qualité sont observés chez ces fournisseurs.

Historiquement opérée par les professionnels du bois et des combustibles, la distribution de granulés en sac est également assurée par certaines enseignes de la grande distribution alimentaire mais surtout par celles de la grande distribution de bricolage qui prennent une place de plus en plus significative sur ce marché. **La consommation de granulés est encore très majoritairement destinée au chauffage individuel d'habitations principales ou de petites collectivités (mairie, écoles...).**

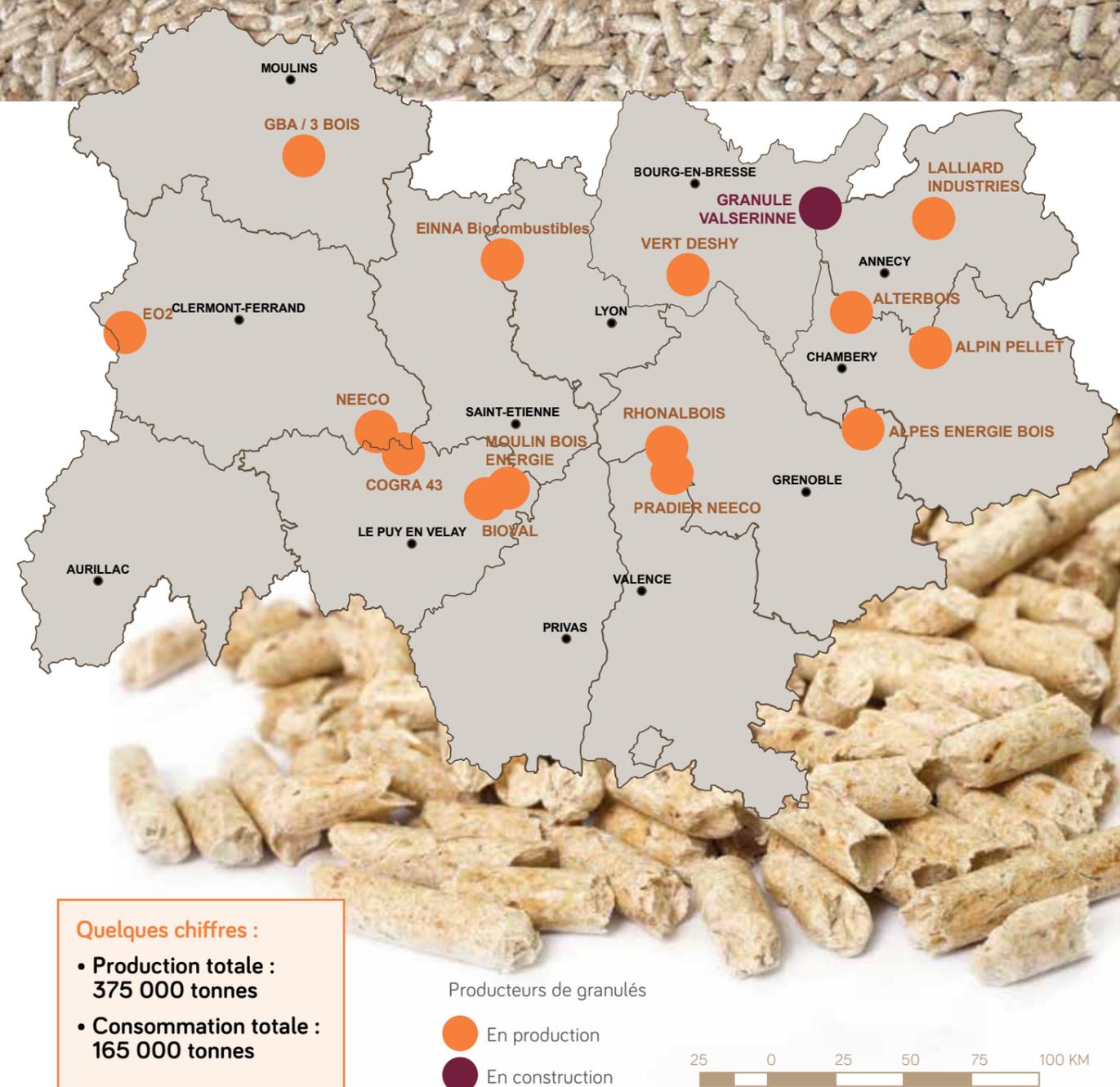
certaines installations en cours dans le quartier Confluence à Lyon. C'est l'un des défis pour le granulé que de s'imposer comme une énergie reconnue pour le chauffage individuel et/ou collectif de bâtiments publics importants, d'industries ou de réseaux de chaleur. Il peut également être préconisé en appoint d'une chaudière au bois déchiqueté.

En 2018, le granulé a bénéficié d'un contexte de développement favorable puisque le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), toujours disponible, tend à évoluer vers une sortie des équipements fonctionnant au fioul, les appels à éliminer le fioul dans les années à venir sont des signaux très positifs. De plus, la sensible hausse du prix des énergies fossiles



Cependant, quelques projets de chauffage collectif de taille plus importante voient le jour en France. En Auvergne-Rhône-Alpes, on peut notamment évoquer

combinée à une météo plus fraîche que les trois années précédentes, permettent également d'expliquer les raisons du développement de la consommation du granulé.



L'ambition affichée par l'Etat sur la Contribution Climat Énergie (CCE) en début d'année 2018, présageait d'une réelle amélioration des perspectives d'évolution du bois énergie et en particulier du granulé. Les ventes de chaudières à granulé en 2018 en témoignent. Cependant, la suspension de l'évolution de la CCE sur la fin 2018 est perçue comme une réelle menace par la profession.

Enfin, selon l'étude Via Voice financée par Propellet auprès des utilisateurs de granulés de bois, ceux-ci sont très satisfaits de leur choix :

- 98 % des utilisateurs déclarent que le chauffage au granulé est facile à utiliser,
- 97 % déclarent qu'il est efficace,
- 95 % déclarent qu'il est fiable,

- 92 % déclarent que le chauffage au granulé est plus écologique que les autres énergies,
- 95 % vont jusqu'à recommander le chauffage au granulé à l'un de leurs proches.

/// Rappel sur le bois déchiqueté

À LA FIN DE L'ANNÉE 2016, 176 STRUCTURES PRODUISAIENT ET COMMERCIALISAIENT UN PRODUIT « BOIS DÉCHIQUÉTÉ » FINI EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES. ELLES REPRÉSENTAIENT ENTRE 590 ET 880 EMPLOIS.

Dans l'année 2016, les producteurs de bois déchiqueté d'Auvergne-Rhône-Alpes ont commercialisé **1 060 000 tonnes de bois**, majoritairement en plaquette forestière humide (H>30%).

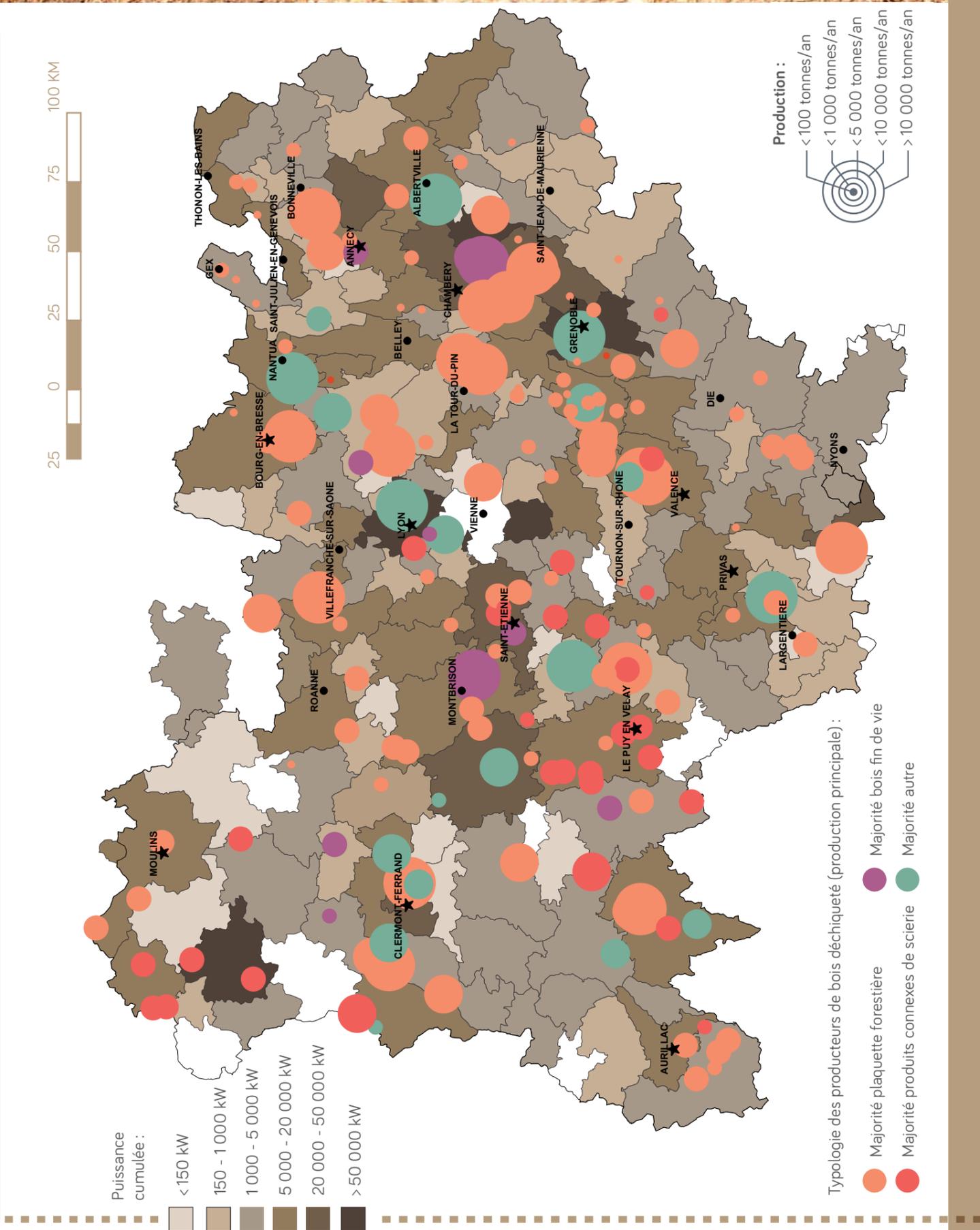
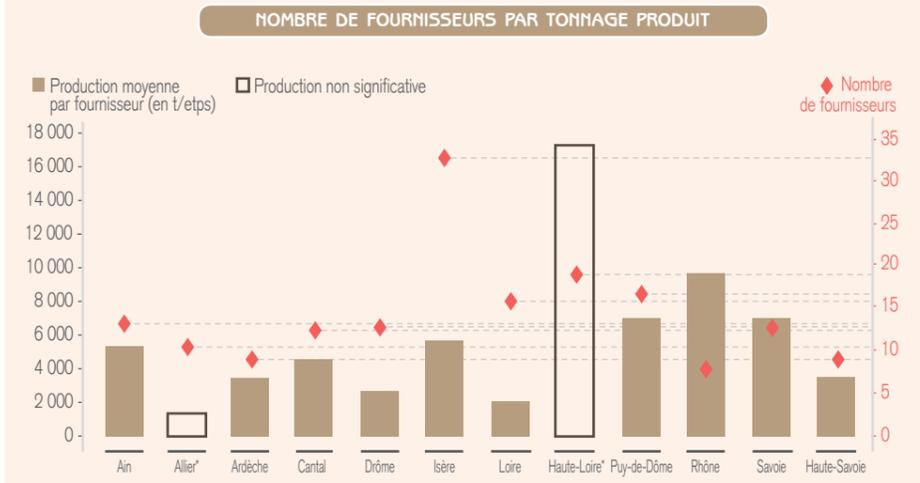
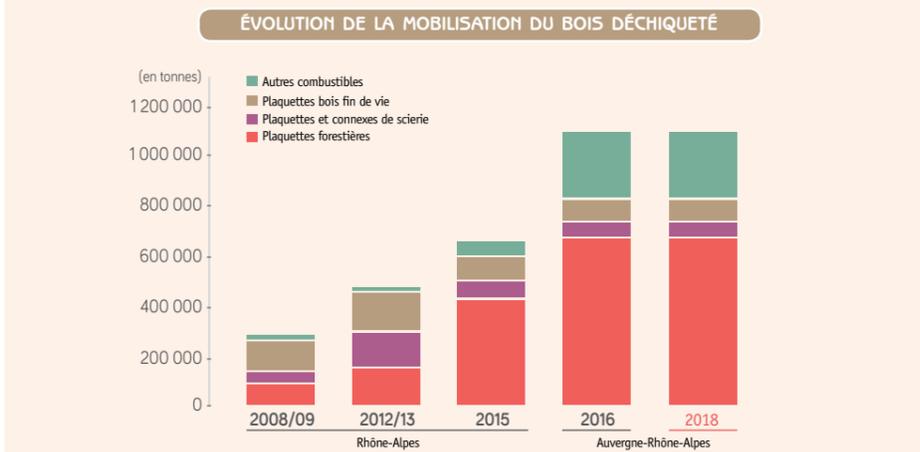
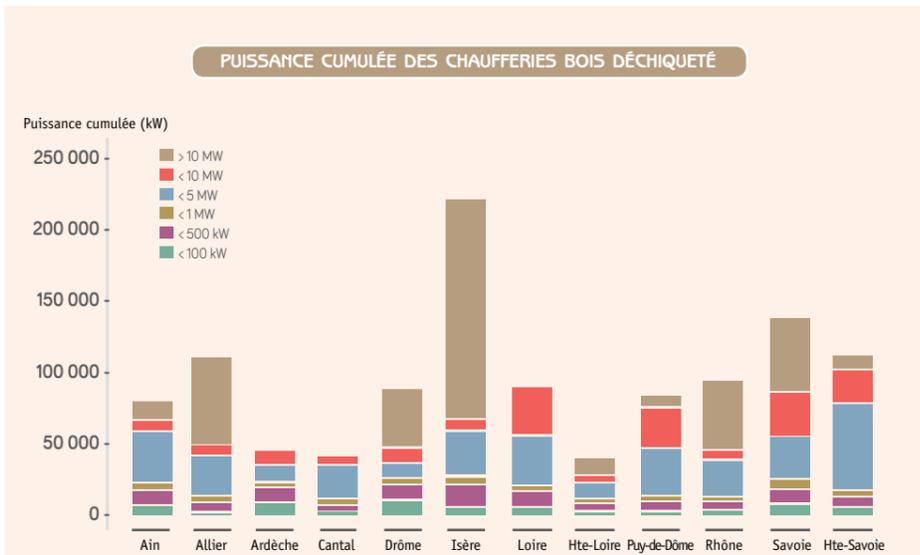
Plus de 40% des entreprises mobilisent leur bois uniquement sur leur département, 40% sur 2 départements et seulement 23 entreprises (dont majoritairement les collecteurs et les scieries), sur plus de 2 départements.

Fin 2015, on recense 1545 chaufferies au bois déchiqueté de puissance supérieure à 35 kW, représentant une puissance cumulée de 1 600 MW.

Seules 203 installations ont une puissance individuelle supérieure à 1 MW et consomment du bois déchiqueté humide.

Au bilan, on constate que les chaufferies d'Auvergne-Rhône-Alpes sont alimentées essentiellement par des acteurs régionaux, souvent à une échelle infra-départementale. **De plus, production et consommation de bois déchiqueté sont équilibrées en Auvergne-Rhône-Alpes et les projets à venir pourront être approvisionnés par les acteurs du territoire qui continuent de se développer.**

Retrouvez toutes ces données et un détail approfondi de la filière dans l'OBSERVATOIRE BOIS ÉNERGIE données 2016 sur le site Fibois-aura.org



/// Contacts

Secteur Auvergne



Nicolas Da Silva
n.dasilva@fibois-aura.org
04 73 16 59 79

Secteur Rhône-Alpes



Julien Laporte
j.laporte@fibois-aura.org
04 27 86 13 56

Avec l'appui de ALEC 01, HESPUL, SDE 03, TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALLIER, PROPELLET et les interprofessions forêt-bois FIBOIS 07-26, FIBOIS 38, FIBOIS 42 ET FIBOIS 73-74.



Observatoire partagé au sein du Comité Stratégique Bois Énergie.

Fibois AuRA bénéficie du soutien de



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



www.fibois-aura.org



 **Siège social** - AGRAPOLE
23, rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66 / contact@fibois-aura.org

 **Site Clermont-Ferrand** - Maison de la forêt et du bois
10, allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes
04 73 16 59 79 / contact.clermont@fibois-aura.org